

12 mai
2022

Domaine
départemental
de Campagne

Journée **JARDINS ET PAYSAGES**

Pour une végétalisation durable
et paysagère en Dordogne



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Journée Jardins et paysages pour la biodiversité de nos territoires



Renseignements
au **05 53 06 82 70** ou
cd24.dprpm-ppev@dordogne.fr



LE PROGRAMME

JOURNÉE « JARDINS ET PAYSAGES »

« POUR UNE VÉGÉTALISATION DURABLE ET PAYSAGÈRE » EN DORDOGNE

Jeudi 12 mai 2022, au Domaine départemental de Campagne

8h45-9h30 : Accueil café

9h30-10h00 : Ouverture de la journée par Germinal PEIRO,
Président du Conseil départemental.

- Présentation du déroulement de la journée par le Conservatoire Botanique National, l'UNEP et le Pôle Paysage.
- Temps d'échange avec Franck Serra, Maître jardinier 2021.

10h00-11h00 : Présentation de la marque Végétal local
[CBNSA et producteurs/pépinieristes].

Pourquoi utiliser des espèces locales ? Qu'entend-on lorsque l'on parle d'une plante « sauvage » et « locale » ? Quelles sont les garanties existantes ? Où se fournir ? Qui peut me conseiller ?...

11h10- 11h35 : Témoignage des associations Prom'haies et AFAC [Association Française de l'Arbre Champêtre et des agroforesteries].

- Les actions de la structure et du réseau AFAC dans la région, la sélection des plants en lien avec le programme Végétal local, retour d'expérience sur la collecte et la plantation, les partenariats avec les producteurs et pépinieristes.

11h45-12h10 : Mise en œuvre et retours d'expériences sur la végétalisation des sites de Lascaux, Pôle International de la Préhistoire et Domaine de Campagne avec des mélanges et des arbustes Végétal local [Thierry CHARMARTY et Frédéric DELAGE – CD 24].

12h20- 12h45 : Témoignage de Marine VIGIER, Architecte Paysagiste.

- Présentation de deux projets sur les communes de La Cassagne et Firbeix : conciliation d'enjeux de loisirs & environnementaux, sensibilisation au respect du Vivant.

13h-14h : Repas [Buffet].

14h-16h30 : En accès libre :

- Visite accompagnée du Parc de Campagne [approche sur la gestion différenciée, la végétalisation et l'entretien des différents espaces, le choix des végétaux, les bandes fleuries, nos partenaires, etc.
- Visite des stands partenaires et expositions [Conservatoire Botanique, Prom'haies, HORTIS, Jardiner au naturel, zéro pesticide, etc.].

Journée Jardins et paysages pour la biodiversité de nos territoires

Le Conseil départemental de la Dordogne, en partenariat avec l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) organise une journée "Jardins et paysages, pour une végétalisation durable et paysagère en Dordogne" jeudi 12 mai au Domaine départemental de Campagne. Cette journée vise à montrer l'intérêt de l'utilisation des espèces végétales locales dans les projets d'aménagements paysagers.

La Dordogne séduit par la diversité et la qualité de ses paysages. Sa position de carrefour géographique, ses terroirs contrastés, concourent à la présence d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel. La beauté et la richesse des paysages sont, sans conteste, un maillon essentiel du développement touristique de la Dordogne. C'est aussi un atout à préserver et à valoriser pour la qualité du cadre de vie.

Dans le cadre de sa politique ambitieuse visant à renforcer l'attractivité du territoire, à améliorer la qualité de vie et à faire de la Dordogne une terre d'excellence environnementale, le Conseil départemental de la Dordogne s'engage depuis plusieurs années dans une démarche d'accompagnement des collectivités et d'aménagement de ses sites en privilégiant la végétalisation et le fleurissement avec des végétaux d'origine locale.

Quelques exemples de l'action départementale

Bords de routes : 40 hectares par an de semis par technique d'ensemencement hydraulique en aménagement et entretien routier. Elles sont essentielles pour une restauration réussie des milieux naturels et des écosystèmes. Elles concurrencent l'installation d'espèces exotiques envahissantes.

Sites départementaux : Plusieurs hectares de prairies fleuries naturelles sur les sites départementaux : Lascaux IV, Domaine de Campagne, Pôle d'Interprétation à la Préhistoire, Espace Culturel François Mitterrand,



Ferme du Parcot, etc. Elles accompagnent le changement de regard sur la flore spontanée vers le « zéro phyto » et l'adaptation au changement climatique. Elles offrent une palette infinie de formes et de couleurs.

L'opération "Fleurir le Périgord : Dans ce cadre, le Département offre des conseils aux communes et aux particuliers : végétalisation des cimetières, des cours d'écoles, des rues et ruelles. 125 collectivités sont engagées dans la démarche qui regroupe le label Villes et villages fleuris, la charte de l'arbre et Jardiner au naturel.

La Journée jardins et paysages

Organisée en partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP), cette journée est l'occasion d'aborder l'intérêt de l'utilisation des espèces végétales locales dans les projets d'aménagements paysagers, comme, par exemple, avec la présentation de la marque Végétal local et toute la filière à construire autour de cette marque (semences, arbustes, arbres, etc.).

Au cours de la journée, des conseils seront dispensés aux entreprises et collectivités pour les prescriptions techniques, contrats de culture. Il y aura également des témoignages de producteurs/pépiniéristes périgourdins, paysagistes, associations.

C'est une réelle évolution dans les pratiques qui doit répondre à une volonté de produire du végétal localement, de faire des choix adaptés au changement climatique en intégrant une végétalisation indispensable au maintien de la biodiversité, aux pollinisateurs.....

Des exposants, (fournisseurs, entreprises du paysage, fermes florales) seront présents pour présenter leur savoir-faire tout au long de la journée avec une visite du parc en lien avec la thématique l'après-midi.

Pourquoi utiliser du végétal local

Les végétaux sauvages d'origine locale rendent de nombreux services. Issus d'une longue co-évolution avec la faune et la flore locales, ils contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont rattachés.

Pourquoi utiliser des semences sauvages locales labellisées Végétal local?

- > Participer à la conservation de la biodiversité,
- > Protéger la ressource en végétaux sauvages,
- > Disposer de végétaux adaptés aux conditions écologiques du site d'implantation,
- > Contribuer à l'émergence de filières de production régionales, non délocalisables,
- > Soutenir le travail des pépiniéristes et semenciers.





Direction générale adjointe de l'aménagement et des mobilités

Direction des routes et du patrimoine paysager

Pôle paysage et espaces verts

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Tél. 05 53 06 82 70



www.dordogne.fr

